

**Automne 2022**

## **+3,5 % : UN PREMIER PAS**

La mesure la plus attendue par les 5,6 millions d'agents publics concerne la hausse de la valeur du point d'indice. Une hausse de 3,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022. La CFDT attendait plus et mieux. Cette hausse est inédite mais dans un contexte d'inflation tout aussi inédit !

Mais d'autres urgences complètent les attentes du syndicat : les débuts de carrière de la catégorie B, l'élargissement du forfait mobilité durable et le cumul avec le remboursement des abonnements de transports...

- Pour finir, les agents qui font valoir leur droit à la retraite risquaient de ne pas bénéficier de la revalorisation du point d'indice, ni de la revalorisation des pensions... La CFDT a eu l'engagement du Ministre Stanislas GUERINI qu'ils ne subiront pas la « double peine ».



Evidemment, nous restons mobilisés pour faire avancer le pouvoir d'achat des agents et la reconnaissance qui nous est due. Quand allons-nous voir le bout du tunnel !



Lors de la conférence salariale de juin 2022, la CFDT a obtenue plus :

- La CFDT a exigé et obtenu que les éléments indexés sur la valeur du point soient revalorisés également.
- La CFDT a obtenu l'ouverture du chantier sur l'attractivité de la Fonction Publique, les rémunérations et les parcours professionnels des agents.

## **PETITE ENFANCE**

**La CFDT agit pour les professionnel-les des  
EAJE**

**Appel à la grève et à la mobilisation**

**Judi 6 octobre**

**Dans toute la France !**

## QUOI DE NEUF A CRETEIL ?

### Autorisations d'absences

A ce jour, il n'y a pas eu de décret de la part du gouvernement, qui modifie ce qui a été validé à Créteil depuis le CT de novembre 2011.

Les autorisations ou congés pour événements exceptionnels (familiaux : comme un mariage ou un décès ou pour raison médicales, etc.) restent les mêmes pour l'ensemble des agents de la ville. Vous pouvez les retrouver sur le site Intranet > vie de l'agent > guides RH et règlements.



### LES ELECTIONS PRO

**Jeudi 8 décembre 2022, l'ensemble des agents de Créteil et du CCAS votent pour désigner les 15 représentants du personnel pour les 4 années à venir !**

**Ses 15 représentants seront dans les instances pour vous représenter et faire porter votre voix.**

Il y aura au total 7 bureaux de vote :

2 bureaux pour le Comité Social Territoriale (CST)

1 bureau pour la CAP A

1 bureau pour la CAP B

2 bureaux pour la CAP C

Et 1 bureau pour la CCP (Commission Consultative Paritaire)

Les votes se feront à l'hôtel de ville de 8h00 à 17h00 sans interruption.

Le vote par correspondance est possible pour ceux d'entre vous qui ne travaillent pas le 8 décembre ou qui ne peuvent se rendre au bureau de vote pour nécessité de service.

Des bus seront mis en place et des aménagements d'horaires sont possibles pour permettre à tous de voter.

Et n'oubliez pas votre pièce d'identité indispensable pour pouvoir voter !

Choisir la CFDT c'est partager ses valeurs : l'autonomie financière grâce aux cotisations de ses adhérents, la démocratie interne, l'indépendance politique, l'émancipation de chacun, la solidarité.



Pour adhérer en ligne à laCFDT, flashez ce QRCode



### Section CFDT ville de Créteil

Vos élus sont :

Claire ARNOLD, José BOISDUR, Céline LEBAS, Serge KRAWIEC

**22 rue de Mesly - 1<sup>er</sup> étage à gauche**

*Les mardis et mercredis*

**Tél : 06 65 34 93 57**

**Mail : [cfdt@ville-creteil.fr](mailto:cfdt@ville-creteil.fr)**